

Pétition

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 52

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188974>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les temps de la chevalerie, ou du moins au bon vieux temps de nos arrière-grand-mères ; alors que l'on aimait longtemps, que l'on vénérât toute sa vie ce que l'on avait appris à aimer, à vénérer dès l'enfance ; alors que l'on avait le culte du souvenir, que l'on gardait ses vieux meubles, que la maison passait du père au fils, et qu'à la fin de sa carrière, on reposait dans le coin de terre où dormaient ses aïeux.

Alors il fallait tenir la parole donnée ; le serviteur croyait s'honorer en étant fidèle à son maître, l'ami fidèle à son ami, le sujet à son souverain, le citoyen à sa patrie, l'amant ou l'époux à sa dame, le chrétien à sa foi.

Aujourd'hui, c'est changé, ou plutôt la mode est au changement : on fait meubler sa maison au goût du jour, on ne veut même souvent qu'une maison neuve, si bien que beaucoup d'habitations paraissent appartenir à des parvenus enrichis de la veille, qui, ne possédant rien du passé, ont tout acheté à la fois.

On ne change pas seulement de demeure et d'habits, on change aussi de mœurs et d'habitudes ; au lieu de travailler, on joue à la Bourse ; au lieu d'étudier, on s'instruit dans les théâtres, les romans d'actualités ; au lieu de rire, de s'amuser, on médite, on raille avec ironie.

Les domestiques changent de maîtres à tout propos et il est des maîtres qui changent leurs serviteurs plus aisément que leurs chevaux ; les amis d'hier sont rarement ceux d'aujourd'hui ; on courtise la fortune, l'homme en faveur du moment ; et, pour être un jeune homme de bon ton, il convient d'avoir eu de nombreux succès de boudoir.

La fidélité, qui y songe ? qui s'en soucie ? Peu de gens ; de ci, de là, quelques femmes qui doivent paraître surannées d'idées et se sentir isolées de sentiments. Doivent-elles se plaindre, récriminer, moraliser sur ce sujet ? Je ne pense pas que cela serait utile, et même parfois cela pourrait être maladroit.

La meilleure des prédications, c'est l'exemple ; dans ce cas surtout, c'est la plus éloquente.

Si le changement, l'infidélité sont de mode, soyons le contraire, Mesdames ; c'est le moyen de démentir la réputation que François I^{er}, et avec lui tant d'hommes, nous ont faite : « Souvent femme varie, — bien fol est qui s'y fie. »

Changeons moins de toilettes ; ne soyons ni capricieuses dans nos goûts, ni inconstantes dans nos convictions, nos travaux, nos plaisirs ; ne promettons pas trop facilement et tenons les promesses que nous avons faites ; soyons surtout fidèles dans nos affections ; ne trahissons pas les secrets de nos amies, ne divulguons ni leurs travers, ni leurs faiblesses, ni leurs défauts ; ne jouons pas avec la tendresse, délaissions la çoquetterie, quand bien même nous ne l'emploierions que pour exciter la jalousie et ramener le volage.

Soyons fidèles, non seulement au présent, mais aussi au passé ; n'oublions pas si vite et gardons dans notre cœur une place aux absents, à ceux qui ne sont plus.

Si la fidélité était bannie du reste de la terre, elle

devrait se retrouver dans le cœur de la femme ; et je ne doute pas que, certainement, il n'y ait encore des fiancées, des épouses et un grand nombre de femmes qui, dans le monde ou à l'ombre d'un voile, restent fidèles, même à ce qui n'est plus parfois qu'un souvenir...

Oui, Mesdames, restez fidèles même à l'infidèle qui vous néglige, qui cherche la joie en dehors de vous et du foyer domestique. Il reviendra tôt ou tard ; s'il a pu se lasser du bonheur légitime, il se lassera aussi des plaisirs coupables. Soyez clémentes, et dans tous les cas, vous-mêmes, restez fidèles au devoir. »

HORTENSE X.

Pétition.

On nous affirme que la pétition qu'on va lire se couvre de signatures :

Au Conseil fédéral,

Monsieur le Président et Messieurs,

Les soussignés viennent respectueusement vous demander de bien vouloir prendre l'arrêté suivant :

« Sur la requête de plusieurs citoyens célibataires, de pères de famille et de plusieurs mères découragées ;

« Considérant que le *Nouvel-An* est une institution vieillie, et qui entraîne à sa suite beaucoup de conséquences fâcheuses ;

« Considérant que cette institution est, d'une part, une occasion de dépenses inconsidérées ; d'autre part, une invitation à la mendicité ; qu'elle trouble la tranquillité de beaucoup de personnes, dont les habitudes régulières subissent ce jour-là une pénible perturbation ; — qu'elle pèse sur les petites bourses ; — qu'elle jette une partie considérable de la population dans un état d'effervescence et de fermentation qu'accentue encore davantage le *vin de 1885*, qui ne laisse souvent après lui que des regrets et du *vide* ; — qu'elle excite des désirs et ne les satisfait pas toujours ; — qu'elle fait naître des espérances et ne les réalise qu'imparfaitement ;

« Considérant qu'elle lève un tribut illégitime sur la poche des pères de famille, des oncles et des grands-pères ; qu'elle occasionne aux mères, déjà surchargées, un redoublement d'occupation et de fatigue ;

« Et qu'enfin elle est contraire au bien-être de tous les citoyens ;

« Le Conseil fédéral arrête :

« Le *Nouvel-An* est supprimé... jusqu'à la Saint-Sylvestre. »

Lapsus.

On emploie quelquefois, en écrivant ou en parlant, des tournures de phrases fort amusantes, connues sous le nom de *lapsus*, et qui échappent aux gens les plus instruits. En voici quelques exemples, tous parfaitement authentiques :

Un avocat, emporté par un mouvement d'éloquence, s'écriait dernièrement devant le tribunal : « Oui, sur ces femmes infortunées, l'assassin a étendu sa main d'oiseau de proie ! »

Il y a longtemps déjà que Ponson du Terrail écrit